

Flagrant délit de Complicités...

Cher(e)s collègues,

Notre Président, M. Le Taillandier de Gabory, à ORGANISER le 23 AVRIL UNE REUNION concernant les orientations stratégiques 2026, où nous avons enfin pu échanger sur le conflit social. **Il était temps !**

Pour rappel, Notre président est resté absent durant toute la période de tensions et de préavis de grève. Un capitaine qui refuse de descendre dans les cales lorsque la tempête gronde et abandonne son équipage... 🙄

Maintenant, par souci d'honnêteté, il a reconnu sa part de responsabilité (encore heureux... n'est-ce pas...) tout en pointant du doigt le syndicat non-signataire (vous l'aurez compris on parle de votre SNEPS CFTC, qui d'après Notre Président ne fait pas partie des Organisations Syndicales responsables). Nous restons fières de ne pas faire parti de son label EGO... pardon « Eco responsable ».

Seuls les représentants de la CFTC ont eu le courage d'interpeller la Direction sur le fond, la forme et les causes réelles du conflit. Les autres organisations syndicales ? Leur silence — et surtout leur signature — parlent pour elles...

Rappelons-le clairement : la mendicité et la charité ne figurent pas dans nos contrats de travail. **NOUS** exigeons un respect à la hauteur de **VOTRE INVESTISSEMENT**, et non l'aumône...

Bien que, **NOUS** lui avons rappelé des éléments factuels, c'est à dire :

- En 2024, la Direction a attribué **2,8 %** du budget NAO pour une rentabilité de **12,3 %**.
- En 2025, cette enveloppe est tombée à **1,8 %**, alors même que la rentabilité a progressé à **12,7 %**.

Que **CES** chiffres suffisent à légitimer la colère des salariés surtout lorsque la Direction ne cesse de parler de « reconnaissance » ... **Mais de qui se moque-t-on à la fin... ?** Le 1 % économisé sur le budget NAO au détriment des salariés, à votre avis, à qui profite-t-il ?

Pour 2026, l'objectif de rentabilité est fixé à 13 %. Vous l'aurez compris : la spirale est enclenchée :

Travailler toujours plus, pour sûrement encore recevoir quelques miettes...

La CFTC rappelle qu'elle ne sera jamais asservie à la Direction, et cela d'aucunes manières !

Dans 24 mois, il sera essentiel de garder en mémoire les positions de chacun : notamment du fait NOTRE de position où nous assumons l'étiquette d'irresponsable que nous a donné Monsieur Notre Président car NOUS n'avons pas voulu apposer notre signature à cette mascarade...

Vos élus **CFTC** restent à votre disposition pour toute question.



Vos Délégués Syndicaux : Alexandre Pascale / Christophe Anglard / Monique Dispagne / Khadia Sakho

Retrouvez toute l'actualité de votre team SNEPS CFTC Securitas Technology sur :

- WhatsApp :



- Et notre site internet : <https://cftc-securitas-technology.fr>

